

Rencontre avec Philippe Courard

Secrétaire d'Etat à la Politique scientifique

Il y a presque un an, Philippe Courard devenait Secrétaire d'Etat à la Politique scientifique. Le moment idéal pour Science Connection de lui poser quelques questions.

Science Connection: Vous avez en charge la Politique scientifique fédérale depuis début 2013.

Quelles sont les principales impressions vous inspire cette compétence ?

Philippe Courard: J'ai en effet la chance d'exercer cette responsabilité depuis quelques mois. Je suis très frappé par la variété et la qualité des compétences présentes au sein du Département. Des Beaux-Arts aux Archives, en passant par le modèle mathématique de la Mer du Nord, la météo, la glaciologie, l'étude des vents solaires, la Politique scientifique fédérale touche à tout et fait toujours preuve d'un grand professionnalisme. Je pense que c'est un Département respecté pour la rigueur de son travail et apprécié pour la diversité de ses champs d'action, tous liés à d'importants enjeux sociétaux : l'environnement, la biodiversité, le développement durable, le vivre ensemble, le soutien à des entreprises de pointe, l'histoire, ...



SC: En Belgique, la recherche scientifique est une compétence en grande partie exercée par les entités fédérées. Quel est l'intérêt d'une compétence fédérale dans ce domaine?

Philippe Courard: La compétence en matière de recherche a en effet été en partie transférée aux entités fédérées. Mais le Fédéral garde de nombreuses et importantes attributions dans ce domaine et mobilise aujourd'hui plus du tiers des moyens publics consacrés à la R&D.

Outre les mesures fiscales en faveur des travailleurs de la connaissance, et je rappelle à cet égard que nous avons sous cette législature augmenté de 75 à 80% la dispense partielle de versement du précompte professionnel en faveur de ces travailleurs, le Fédéral conserve la gestion de la participation belge à l'Agence spatiale européenne (ESA), l'aide au secteur aéronautique, 15 Etablissements scientifiques, des programmes de recherche dont les résultats appuient les politiques fédérales, ainsi qu'un important volet international.



Jean -Jacques Dordain présente à Philippe Courard et à Philippe Mettens, Président de la Politique scientifique fédérale le Pavillon ESA (c) ESA

Je pense que nous sommes arrivés à un point d'équilibre. La gestion, par le Fédéral, de ces compétences apporte clairement une valeur ajoutée par rapport à une gestion décentralisée. Je prendrai d'abord l'exemple du spatial : le fait de mutualiser les moyens au niveau belge nous permet d'être le 5^{ème} contributeur net à l'Agence spatiale européenne (ESA). Il est évident que cette position, renforcée d'ailleurs sous cette législature (nous avons augmenté de 25 millions d'euros sur 5 ans la contribution belge à l'ESA), nous offre un poids au sein de l'Agence que n'auraient jamais les Régions prises individuellement. Ce poids permet de peser sur le choix et la définition des programmes et donc de maximaliser les retours scientifiques et industriels pour notre pays. Il est en outre évident que l'ESA ne connaît que les Etats. S'agissant des programmes de recherche, il est logique que chaque niveau de pouvoir dispose de la compétence lui permettant de mener des recherches destinées à éclairer ses propres politiques. Les Etablissements scientifiques fédéraux, eux, conservent, valorisent et étudient une part importante du patrimoine mobilier national et indivisible.

Science Connection: Dans notre pays, les investissements publics en matière de recherche scientifique sont très dispersés. Comment parvenir à une meilleure efficience ?

Philippe Courard: En effet, les compétences sont très éparpillées, ce qui conduit à une perte d'efficience. Beaucoup d'observateurs l'ont souligné. Toutefois, des organes de coordination existent, comme la Conférence interministérielle de la Politique scientifique (CIMPS) dont la dernière réunion, qui s'est tenue cet été, a montré toute l'utilité. Cette CIMPS a d'ailleurs accepté la proposition que je lui ai faite de créer une « plateforme transversale de veille technologique ». Cette proposition, introduite par mon prédécesseur, Paul Magnette, dans la stratégie fédérale de relance, vise à fédérer les expertises disponibles à différents niveaux et à offrir à toutes les entités du pays, au monde académique et aux entreprises une vision plus fine des forces et faiblesses de nos savoir-faire et une meilleure capacité à prévoir dans quels secteurs il sera rentable d'investir.

Il faut, je crois, donner du poids à la CIMPS afin qu'elle joue pleinement son indispensable rôle de coordination, notamment afin de faciliter l'intégration des chercheurs belges dans les réseaux européens et internationaux de recherche.

Science Connection: Le nouveau programme 'brain.be' exécuté par la Politique scientifique fédérale durant la période 2012-2017 comprend 6 axes : 'Ecosystème, biodiversité et histoire de la vie', 'Geosystèmes, univers et climat', 'Patrimoine culturel, historique et scientifique', 'Stratégies publiques fédérales', 'Grands défis sociétaux' et 'Gestion des collections'. Ce programme vise bien entendu à soutenir les établissements scientifiques fédéraux dans leur recherche scientifique. Pourquoi est-il si important que ces établissements restent actifs dans le domaine scientifique ?

Philippe Courard: Les Etablissements scientifiques fédéraux mènent des recherches de qualité dans de nombreux domaines qui ne sont pas ou qui sont peu couverts par nos Universités. Les études démontrent qu'ils se situent, dans leurs domaines respectifs, à un niveau d'excellence comparable à de grandes universités (publications, citations, ...). Ils rendent en outre de très importants services à la société. Songeons par exemple à l'IRM : on évalue à 61 milliards d'euros par an la valeur économique de la prévision météo dans l'Union européenne et on estime qu'un tiers du PIB est « météosensible » ...



Science Connection: Parvenez-vous à établir un lien réciproque entre votre compétence dans le domaine de la Politique scientifique et vos autres compétences ?

Philippe Courard: Je travaille par exemple très activement sur l'accessibilité des musées aux personnes en situation de handicap. C'est un sujet très important, qui dépasse d'ailleurs l'accessibilité physique à laquelle on songe immédiatement. Il y a là des opportunités à saisir pour tout le monde. Je dois dire d'ailleurs que les Musées sont très actifs dans ce domaine comme en témoigne la présentation récente de tablettes tactiles avec des visites guidées du Musée Magritte présentées en langue des signes. Je tiens à cet égard à souligner l'excellent travail du Service éducatif du Musée, notamment dans le cadre du programme 'Musée sur mesure'. J'ai par ailleurs l'intention de promouvoir, avec le Musée des Beaux-Arts, la rencontre des mondes artistiques des valides et des moins valides afin de mettre en exergue tout l'intérêt de l'art dit 'différencié'.

Science Connection: Votre prédécesseur, Paul Magnette, a conclu un contrat d'administration en 2013 avec le président, Philippe Mettens. Vous soutenez les efforts du SPP Politique scientifique et des établissements scientifiques fédéraux de continuer à travailler dans la lignée de ce contrat d'administration. Quels en sont, selon vous, les principales tendances et les projets essentiels ?

Philippe Courard: Ce contrat d'administration est un texte fondateur. Il vise notamment à renforcer les liens entre les différentes entités et missions de BELSPO. Vous évoquiez le morcellement des compétences en matière de recherche au niveau belge... Ce morcellement existe aussi à chaque niveau de pouvoir et au sein même de notre Département. Il est essentiel de veiller à ce que les liens entre Etablissements scientifiques se resserrent et tout aussi essentiel que les liens entre ces Institutions et l'Administration centrale soient renforcés. Nous traversons, je ne vous l'apprends pas, une période difficile sur le plan budgétaire. Pour faire face et garder le même impact positif sur nos concitoyens, il faut se réorganiser. Je pense que les Services publics, plus que jamais, doivent démontrer leur efficacité.

Science Connection: Comment voyez-vous l'avenir des établissements scientifiques fédéraux et, notamment, celui des musées fédéraux qui relèvent de votre compétence ?

Philippe Courard: Sur le plan de l'organisation, je suis favorable à une plus grande mutualisation des services d'appui, à un redéploiement des collections, et je soutiens les projets de création d'entités muséales du type Magritte ou Fin de Siècle qui me paraissent mieux correspondre aux attentes du public que les grands ensembles qu'on connaissait auparavant. Il faut toutefois veiller à éviter que le merchandising ne prenne le pas sur la culture, que les effets de mode ne l'emporte sur la qualité. Il faut un équilibre : rigueur scientifique et attractivité. Je crois que ces notions sont parfaitement conciliables.

Bien sûr, je me réjouis du démarrage des travaux au Musée royal de l'Afrique centrale, j'ai inauguré, début décembre, le Musée Fin de Siècle et je mets tout en œuvre pour rendre à nouveau accessibles les collections d'art moderne et contemporain. La piste des Magasins Vanderborght (ancien Dexia Art Center) reste à cet égard ma priorité.

Je suis convaincu que nous disposons d'un patrimoine comparable à celui d'Amsterdam ou de Vienne et tout aussi persuadé qu'on parviendra à le mettre autant en valeur que ces deux villes. C'est un enjeu culturel et économique tout à fait majeur pour notre pays.

Science Connection: Le programme 'Pôles d'attraction interuniversitaires' se trouve actuellement dans sa septième phase (2012-2017). Ensuite, en exécution de la Sixième réforme de l'Etat, cette compétence sera transférée aux Communautés. Le modèle récolte énormément de commentaires positifs. Quelles garanties peuvent dès à présent être données pour conserver ce modèle de coopération entre les universités des deux Communautés ?

Philippe Courard: Nous avons, sous cette législature, obtenu l'augmentation des crédits accordés à ce programme (+/- 13 millions d'euros supplémentaires sur 5 ans par rapport à la phase précédente). Je pense qu'il est essentiel de conserver, après 2017, moment du transfert des PAI, un dispositif encourageant les collaborations entre universités flamandes et francophones. Il est toutefois trop tôt pour dire ce que sera ce dispositif, même si j'ai quelques idées. La recherche, c'est de plus en plus un monde collaboratif où l'inscription dans des réseaux internationaux est essentielle. Or, comment envisager une internationalisation alors que nous ne serions pas capables d'instaurer des collaborations au sein même de notre pays ? J'entends parfois qu'il est plus facile

pour une Université belge de collaborer avec l'étranger qu'avec une Université de l'autre Communauté. On ne peut pas se satisfaire de ce constat et je ne m'en satisfais pas.

Science Connection: Monsieur le Secrétaire d'Etat, nous vous remercions.

Philippe Courard: Avec plaisir.